

■ De mars à novembre 2012

ETABLISSEMENTS

Un diplôme qualifiant pour réaliser les évaluations



P. MARAIS

Les professionnels seront formés par le biais de situations concrètes.

NANCY. L'université de Lorraine va délivrer, en formation continue, un diplôme universitaire (DU) «évaluateur externe et interne des établissements de santé et services sociaux et médico-sociaux». Celui-ci s'organise en deux parcours : «établissements de santé» et «établissements et services sociaux et médico-sociaux [ESSMS]».

L'objectif est de former les professionnels à ces évaluations, désormais obligatoires, par le biais de situations concrètes. La transformation des pratiques et l'amélioration de la prise en charge des usagers, qui en découle, constituent un axe du programme.

Activité principale ou secondaire

«Il n'existait pas de formation diplômante sur ces problématiques. Or, à Nancy, plusieurs réseaux sont compétents dans ce domaine, du fait de notre école de santé publique et du master «management des organisations du secteur sanitaire et social», présente Marie Goupil, responsable de formation. Les professionnels des secteurs social et médico-social, entre autres, pourront acquérir les savoirs nécessaires à la réalisation des évaluations, sans pour autant en faire leur activité principale.»

La formation est ouverte aux cadres et directeurs d'établissements, médecins, personnels soignants, travailleurs sociaux, techniciens, formateurs, consultants, cadres des organismes de tutelle, etc., de niveau bac +3 au minimum.

Elle l'est également aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle significative dans les secteurs en question.

Concernant l'évaluation externe des ESSMS, le diplôme ne se substitue pas à l'habilitation obligatoire délivrée par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm). La formation compte 220 heures d'enseignement, 100 heures de pratique professionnelle et la rédaction d'un mémoire d'expertise.

Au programme du parcours «ESSMS» figurent, notamment : les secteurs social et médico-social (histoire, perspectives et enjeux de l'évaluation) ; les compétences et la professionnalisation des évaluateurs (méthodes, outils, postures).

Quant au programme du parcours «établissements de santé», il porte notamment sur : les enjeux de l'évaluation dans le champ des établissements de santé (management de et par la qualité ; normes, référentiels, références, recommandations ; risques, etc.) ; l'évaluation des pratiques professionnelles (compétences et professionnalisation ; management de l'évaluation).

Enfin, le module «méthodologie et pratique de l'évaluation en milieu professionnel» est commun aux deux parcours.

Une réunion d'information est programmée le 20 janvier, à 14 heures, à Nancy.

INSCRIPTION. 3 500 € + droits univ.

CONTACT. Tél. : 03 83 68 28 46 ;
www.fc.nancy-universite.fr